Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

École de criminologie **Automne 2023**
Université de Montréal

Plan de cours

SIP-3242 Plan de continuité des activités

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Chargé de cours : Paul-André Dalay
paul-andre.dalay@umontreal.ca

Disponibilité : Sur rendez-vous

*** Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études au : https://registraire.umontreal.ca/datesimportantes/calendriers-universitaires/

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil de l'École de criminologie (www.crim.umontreal.ca).
Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, la chargée de cours vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, via la page StudiUM du cours.

Descripteur du cours

Planification de la continuité des activités et relève opérationnelle pour assurer la prestation des services ou produits cruciaux pendant une perturbation afin de sauvegarder des installations, des données et des biens.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Présenter le programme de continuité des activités d'une organisation publique et privée. Amener les étudiants à développer les réflexes fondamentaux en matière de continuité et susciter l'envie de parfaire leur expérience dans cette discipline.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant(e) pourra :

- Distinguer les différentes étapes d'un programme de continuité des activités
- Élaborer un plan de continuité des activités et rédiger les différents documents associés au plan.
- Reconnaître les rôles et les responsabilités des différents acteurs dans le processus de continuité, que ce soit AVANT, PENDANT ou APRÈS un événement perturbateur.
- Mettre en action le plan de continuité établi dans un exercice simulé.

Approches pédagogiques

Ce cours de 45 heures et de 3 crédits aura lieu tous les jeudis, de 8 h 30 à 11 h 30 à partir du **7 septembre 2023**.

Une grande partie de la matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux donnés par le chargé de cours. Toutefois, tout au long des enseignements, les étudiant(e)s sont invité(e)s à poser des questions ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien avec la matière donnée. En conséquence, et compte tenu de ce format d'enseignement laissant place aux interventions de l'auditoire, il se peut que le calendrier des présentations soit légèrement modifié. Ainsi, les thèmes pourraient ne pas être systématiquement abordés aux dates prévues. **Cependant les dates d'évaluation - précisées ci-dessous - sont définitives et demeurent telles quelles.**

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Quiz	10 %	5 octobre 2023
2. Examen intratrimestriel	35 %	2 novembre 2023
3.Participation exercice (simulation)	15%	30 novembre 2023
4. Travail final	40 %	14 décembre 2023

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Les lectures obligatoires constituent matière à examen au même titre que les séances. L'ensemble des textes sera disponible sur le site StudiUM du cours. Les étudiant(e)s n'ont donc pas de recueil de texte ou d'ouvrage à acheter. Il est à noter que StudiUM sera utilisé uniquement et strictement comme plateforme où les étudiant(e)s auront accès aux lectures obligatoires ainsi qu'aux résultats des évaluations.

Calendrier des rencontres

1ere séance (7 septembre 2023)

- Présentation du chargé de cours (biographie) et des étudiants, de leur niveau de connaissance sur la continuité des activités et de leurs attentes par rapport au cours
- Présentation du plan de cours, de la méthode pédagogique et des modalités d'évaluation.
- Les définitions de la continuité des affaires ou activités : pourquoi il y en a-t-il plusieurs ?
- Arrimage avec la criminologie

Lecture obligatoire :

- Huberson, S., & Vraie, B. (2014). La continuité d'activité est une philosophie d'entreprise qui consiste à préparer la guerre en temps de paix

2e séance (14 septembre 2023)

- Introduction au concept de continuité des activités
  - Pourquoi un PCA ?
  - Les standards en continuité d'activité
  - Le cycle de la continuité d'activité
- Les composantes du PCA
- Rupture dans les chaînes d'approvisionnement (*The supply chain*).
  - Exigences-Fournisseurs en matière de continuité

Lecture obligatoire:

Working Toward a Managed, Mature Business Continuity Plan, ISACA, 2021. URL : https://www.isaca.org/resources/isaca-journal/issues/2021/volume-3/working-toward-a-managed-mature-business-continuity-plan

- entreprise: RLEX-supplier-resiliency-requirements
- Coursaget, A., & Tête, F. (2014). La continuité de la Supply Chain.

3e séance (21 septembre 2023)

- La politique de continuité des activités
- La gouvernance
  - Assigner les rôles et responsabilités
  - Leadership et engagement
- Analyse et processus
  - Risques et menaces
  - L'analyse d'impact (*BIA-Business Impact Analysis* ou Bilan d'Impact sur les Activités)

Lecture obligatoire :

- Ville de Montréal-Politique de continuité des affaires

4e séance (28 septembre 2023)

- Capacité d'adaptation d'une organisation comme une capacité de résilience
- L'intégration du PCA dans l'organisation
- La communication
  - La communication en temps de perturbation, en milieu de crise
  - Le plan de communication du programme de continuité des activités

Lecture obligatoire :

- Ruelle, S. (2012). Continuité d'activité et gestion de crise: de la technique à l'humain.
- Mbarek, A. B. (2020). LIBAERT Thierry (dir.), 2018. Communication de crise.

5e séance (5 octobre 2023)

1ere partie du cours (45 minutes) : quiz

- PCA, le document
  - Concevoir des solutions de continuité des activités
  - Mesures d'atténuation des risques et des menaces
- Les infrastructures essentielles

Lecture obligatoire :

- Hémond, Y. (2013). *Concepts et démarche d'évaluation du potentiel de résilience d'une infrastructure essentielle*
- Varonis Global Data Risk Report 2021.

6e séance (12 octobre 2023)

- La continuité des opérations en cas de pandémie
- Les mouvements sociaux (grèves, manifestations)

Lecture obligatoire :

- À déterminer

*****Semaine de lecture: 19 octobre 2023*****

7e séance (26 octobre 2023)

- Pourquoi la documentation est clé?
- Le terrorisme
- Impact d'une cyberattaque sur la continuité des activités

Révision en vue de l'examen de mi-session

Lecture préparatoire :

- The Global Pandemic's Affect on Business Continuity Planning, ISACA, 2021. URL :

https://www.isaca.org/-/media/files/isacadp/project/isaca/articles/journal/2021/volume-3/the-global-pandemics-affect-on-business-continuity-planning_joa_eng_0521.pdf

- PwC-What does the future hold for business continuity management professionals – 2017. URL:

https://pwc.blogs.com/business_continuity/2017/03/what-does-the-future-hold-for-business-continuity-management-professionals.html

8e séance (2 novembre 2023)

****Examen de mi-session****

9e séance (9 novembre 2023)

- La formation
  - Tester le plan : les différents types et niveaux d'entraînement
- Interopérabilité et établir son réseau
- Centre de commandement unifié

Conférencier : Interopérabilité et exercice de simulation

Lecture obligatoire :

- Coursaget, A., & Haas, L. (2015). De la résilience à la continuité d'activité

10e séance (16 novembre 2023)

- Les désastres naturels et la continuité d'activité
- L'amélioration continue

Lecture obligatoire :

- Article Radio-Canada, 20 mai 2023 : Un an après le derecho : France Bélisle, la gestion de crise et le service client

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1981079/premier-anniversaire-derecho-entrevue-mairesse-gatineau

11e séance (23 novembre 2023)

- Facteurs clés de succès et caractéristiques d'un plan de continuité des activités efficace
- Les types de perturbations
- La mise en œuvre du PCA
  - Élaborer et gérer les plans
- Structure de réponse : Les différentes cellules de crise
  - Tactique
  - Opérationnelle
  - Stratégique

Lecture obligatoire :

- Key Issues, Challenges and Resolutions in Implementing Business Continuity Projects

https://www.isaca.org/resources/isaca-journal/past-issues/2012/key-issues-challenges-and-resolutions-in-implementing-business-continuity-projects

12e séance (30 novembre 2023)

Activité : exercice simulé, cellules de crise

13e séance (7 décembre 2023)

- APRÈS la crise, la rétroaction opérationnelle et émotionnelle
- Le retour d'expérience

Lecture obligatoire :

- Pierre-Henri « Até » Chuet, Au-delà du cockpit, chapitre D.Briefing, pages 245-260

14e séance (14 décembre 2023) :

- Synthèse du cours et débriefing
- Période de questions
- Remise de travaux des étudiants

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.